



# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

## SÉANCE DU 02 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 02 juin, les membres du Conseil Municipal de la Commune de CHAMBOURG-SUR-INDRE, se sont réunis sous la présidence de Monsieur VAILLANT Frédéric à 20 heures 00 – **salle de la Tuilerie (présence du public limitée à 2 personnes)**, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 27 mai 2021.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mesdames BARRANGER Nathalie, SIARD Chantal, JEANVOI Nicole, SCEATS Fabienne, CHOLIERE Christine, CASTILLE Sandrine et KLIMCZAK Maggy ;

Messieurs VAILLANT Frédéric, ANTIGNY Frédéric, LIGAUD Guy, SAVARY Yannick, BOISSEAU William, COLLIN Alexis et ERTEL Sébastien.

### ÉTAIT ABSENT EXCUSE :

Monsieur MERLET Pascal (pouvoir à Monsieur VAILLANT Frédéric).

---

Monsieur VAILLANT Frédéric, Maire, fait l'appel des conseillers municipaux et constate que le quorum est atteint pour débiter la séance.

Madame KLIMCZAK Maggy est désignée secrétaire de séance.

### 1. Approbation du procès-verbal de la séance du 05 mai 2021

Une rectification est à apporter à ce dernier :

- Page 1/5 **Commission « Actions périscolaires et scolaires »** - 3<sup>ème</sup> alinéa : il convient de lire Le Rotary Club de LOCHES *et non le Rotary Club*.

Compte tenu de celle-ci, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

### 2. Rapport des commissions et délibérations

#### A- Commission « Actions périscolaires et scolaires »

Monsieur ANTIGNY indique que :

- Le protocole sanitaire n'a pas évolué.
- Le prochain Conseil d'Ecole se déroulera le mardi 22 juin.
- Les formulaires d'inscription scolaires ont été diffusés comme convenu en date du lundi 17 mai dernier.
- Le départ à la retraite d'un agent au 1<sup>er</sup> août prochain nécessitera la réorganisation des services pour la prochaine rentrée scolaire.

La fermeture de classe pour 2021 / 2022 engendre une modification du poste d'adjoint technique assurant les fonctions d'ATSEM depuis 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Ces évolutions nécessiteront les recrutements correspondants à ces nouveaux besoins et les créations de postes seront validées lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

- Les Représentants des Parents d'élèves ont lancé une pétition en ligne à ce sujet pour le maintien de cette 5<sup>ème</sup> classe.
- Une cuve à eau a été installée près du préfabriqué pour faciliter l'arrosage du potager.

## **B- Commission « Actions sociales »**

Madame SIARD mentionne que :

- La collecte alimentaire organisé par le C.I.A.S se déroule ce week-end (04 et 05 juin).  
Un caddy sera disponible à l'épicerie VIVECO pour récolter les dons dès demain matin et ce jusqu'au dimanche midi.
- La campagne de vaccinations s'est accentuée.
- La commission va mener prochainement une réflexion quant aux personnes du troisième âge.

## **C- Commission « Animation / associations / culture et jeunesse »**

Madame CHOLIERE stipule que :

- ASSOCIATIONS : une réunion avec les Présidents est prévue le mardi 15 juin afin de faire le point sur les différentes reprises d'activités et une possible fête des associations (début septembre).  
Les services préfectoraux doivent nous adresser un tableau récapitulatif pour les étapes du 09 et 30 juin.
- B2X : Suite à divers échanges avec Madame ANGUILE (directrice de l'école), il a été décidé d'intégrer l'école (après accord de la Directrice) au projet d'exposition d'art contemporain.  
Une rencontre avec le responsable de l'association doit se tenir prochainement pour faire le point.  
BULLETIN MUNICIPAL : La municipalité envisage une publication en juillet. Pour se faire, il est nécessaire de récupérer les articles des associations et autres informations avant le 20 juin : date butoir pour transmettre l'intégralité des éléments à la Renaissance Lochoise pour la création de la maquette (dont un calendrier des manifestations).  
A ce titre, un courriel va être adressé rapidement à chaque association.  
Il est précisé qu'en cas d'édition mi-juillet, il n'y en aura pas en septembre.
- CHARTE FLORALE : Suite à la réflexion engagée quant à l'aménagement floral de nouveaux espaces sur la commune, la commission s'est réunie la semaine dernière et a étudié diverses propositions commerciales sur le sujet.  
Compte tenu du coût de ces dernières, la commission se laisse plus de temps pour étudier l'implantation éventuelle de nouvelles plantations et établir un programme pluriannuel.
- COMITE DES FÊTES : la fête au bord de l'eau est programmée le samedi 17 juillet prochain.  
La municipalité valide à l'unanimité sa traditionnelle participation financière au feu d'artifice.  
Il convient maintenant de se rapprocher du bureau du Comité des Fêtes pour entériner les démarches.  
Néanmoins, beaucoup d'incertitudes persistent à ce jour sur son bon déroulement et les autres festivités envisagées (vente de boissons, restauration ...). Les informations fournies par la Préfecture devraient répondre à nos interrogations).  
La brocante, quant à elle, est prévue le dimanche 03 octobre 2021.
- CONCOURS DES MAISONS FLEURIES : 9 personnes sont inscrites et se verront remettre d'ici la fin de semaine une barquette de plants divers et 2 d'entre elles sont retenues pour participer au concours départemental.
- SPECTACLE DE NOËL : l'entreprise « Lumifêtes » doit confirmer la date retenue pour le spectacle de Noël à l'attention de la population (04 ou 11 décembre prochain).

## **D- Commission « Artisanat / commerces / communication et nouvelles technologies »**

Suite à la réunion du 08 avril dernier, Monsieur SAVARY expose les points suivants :

- COMMERCES : une réunion s'est déroulée dernièrement avec les commerçants afin d'étudier comment la commune peut apporter son soutien à l'animation commerciale (marché hebdomadaire ou bimensuel / animation autour des 4 saisons ...).  
Une autre réunion a eu lieu avec les services de Sud Touraine Active et Le Prety (locataire du labo du local de la boucherie) pour mener une réflexion sur la possible revitalisation de ce commerce (animations ponctuelles du Prety, commerces éphémères, commerces ambulants complémentaires tel un marchand d'huîtres ou autres, libre-service ...).

- **MANIFESTATION** : le salon de tatouage « A l'encre d'M » souhaite organiser une manifestation à destination des enfants (dessins à la craie). Le conseil municipal émet un avis favorable à condition que le site soit sécurisé et favorise un visuel perceptible à distance (par exemple : la rampe d'accès au parking des Lambons).

En outre, compte tenu de la levée progressive des restrictions sanitaires, il conviendrait que celle-ci soit programmée après le 30 juin.

- **SITE INTERNET** : le futur plan du nouveau site a été transmis au prestataire (IMAGIDEE).

Dès la mise en page achevée, il conviendra d'assurer la complétude du nouveau site internet de la mairie et de constituer une banque d'images.

Pour cette dernière, la municipalité envisage un partenariat avec l'association « Créatif Ciné Photo » afin de créer un concours de photographies (avec remise de récompenses à la Tuilerie) et permettre ainsi d'alimenter cette base de données.

#### **E- Commission « Bâtiment et voirie »**

Madame BARRANGER précise que la commission s'est réunie le 25 mai dernier :

- **AIRE DE JEUX** : l'installation de l'aire de jeux est presque finalisée, il ne manque que les bancs et poubelles.

Les deux jeux positionnés précédemment dans le jardin de la mairie seront délocalisés sur ce site.

En revanche, le site ne sera accessible que dans deux à trois semaines pour permettre la pousse du gazon.

- *Délibération : Choix de l'entreprise – travaux de réfection de l'école*

Trois entreprises avaient été sollicitées et seules deux ont transmis des propositions commerciales.

Suite à la réunion de la commission, cette dernière a émis un avis quant au choix de l'entreprise pour assurer ce projet (la mieux-disante quant aux choix des couleurs, du délai d'intervention et de l'offre financière) pendant la période estivale plus propice à la réalisation de ces travaux :

- HARTIS : 3 498.26 € H.T.

**Une délibération est prise à l'unanimité pour valider cette désignation (n° 2021-06-D23).**

#### **F- Commission « Environnement / habitat / qualité de vie et urbanisme »**

Monsieur le Maire fait un point sur les dossiers en cours :

- **ACHAT DE TERRAIN** : Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que des particuliers lui ont fait part de leur souhait d'acquérir des parcelles communales.

Ces dossiers seront examinés prochainement en commission afin de statuer sur le sujet.

- **DEFIBRILATEUR AUTONOME EXTERIEUR** : Suite à l'adhésion au groupement de commandes de la C.C.L.S.T. pour la maintenance d'un défibrillateur et l'acquisition d'un Défibrillateur Automatique Externe (D.A.E.), l'attribution du marché a été notifiée.

En conséquence, l'installation du D.A.E. devrait intervenir prochainement à proximité de la mairie (après réalisation de travaux d'alimentation électrique), ainsi que la maintenance du défibrillateur mis à disposition dans la salle des associations (hors service actuellement).

A ce titre, la municipalité a obtenu une subvention via une convention de mécénat auprès de la fondation d'entreprise C.N.P Assurances.

- **ECLAIRAGE PUBLIC** : Suite aux actes de vandalisme, le devis de réparation a été validé.

Néanmoins, les difficultés actuelles d'approvisionnement en matériaux retardent la remise en état.

- **GENS DU VOYAGE** : une réunion a eu lieu avec différents services (C.C.L.S.T. / mairie / préfecture et Tzigane Habitat) afin d'apporter une réponse aux constructions illicites.

- **P.A.V.E.** : les travaux menés précédemment ont été validés par la commission. La collectivité est en attente du rapport final pour transmission ultérieure aux personnes publiques associées (délai de 3 à 4 mois).

- **PONTS ROMAINS** : l'appel d'offre sera clos au 10 juin prochain.

Compte tenu des consultations enregistrées sur la plateforme dédiée, plusieurs entreprises s'intéressent à notre projet réparti en trois lots (réfection des arches, aménagement paysager et réhabilitation du lavoir).

- SNCF : des travaux de réfection (ballast, passage à niveau et voie) de la ligne interviendront du 1<sup>er</sup> novembre 2021 au 30 juin 2022 entre JOUE-LES-TOURS et CHAMBOURG.  
Toutefois, des travaux de création d'un giratoire sur la RD 943 sont programmés en mars 2022.  
C'est pourquoi, il conviendra de veiller à la coordination de ces deux chantiers.
- VAL DE LOIRE NUMERIQUE : le déploiement de la fibre inclut la fourniture et l'installation à titre gracieux gratuite d'une borne WIFI dans chaque commune (seule la maintenance annuelle est assurée par la collectivité).  
Celle-ci sera installée au-dessus de la bibliothèque afin de couvrir le périmètre suivant : bibliothèque, jardin, mairie, parking des Lambons et Tuilerie.  
Cependant, il sera sûrement nécessaire de restreindre les horaires d'accès afin d'éviter toutes nuisances nocturnes.
- *Délibération : Choix du cabinet pour la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme*  
Compte tenu de la procédure d'approbation du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.o.T.) en cours, les membres de la commission ont validé uniquement une révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.). A ce titre 3 entreprises avaient été sollicitées et seules 2 ont transmis des propositions commerciales.  
Suite à la réunion de la commission, cette dernière a émis un avis quant au choix de l'entreprise pour assurer ce projet (la mieux-disante) :
  - URBICUBE : 4 650.00 € H.T.**Une délibération est prise à l'unanimité pour valider cette désignation (n° 2021-06-D24).**

### **G- Commission « Finances »**

- *Délibération : Choix de l'entreprise pour l'achat d'un nouveau tracteur*  
Vu l'année d'acquisition de ce matériel, la panne survenue dernièrement et le coût des réparations envisagées (sans garanties de dysfonctionnements ultérieurs), le remplacement de ce matériel était plus que nécessaire.  
Trois entreprises locales (pour faciliter l'entretien ultérieur) avaient été sollicitées et nous ont adressé leurs propositions commerciales (intégrant l'utilisation des matériels additionnels de l'ancien véhicule).  
Suite à la réunion de la commission, cette dernière a émis un avis quant au choix de l'entreprise pour cette acquisition de matériel (la mieux-disante) :
  - DOUSSET MATELIN : 60 500.00 € H.T.
 En sa qualité de salarié de l'entreprise, Monsieur BOISSEAU ne souhaite pas participer au vote.  
Monsieur le Maire prend note de sa requête et précise qu'il ne votera pas pour cette délibération.  
**Une délibération est prise à l'unanimité des votants pour valider cette désignation (n° 2021-06-D25).**

### **3. Questions diverses**

#### *Ajustement de la composition des commissions municipales*

Certains conseillers municipaux ont émis le souhait d'intégrer d'autres commissions.

Monsieur le Maire demande à chacun d'y réfléchir afin de statuer prochainement sur ce sujet.

#### *Elections Législatives partielles / Départementales et régionales*

Monsieur le Maire sollicite les conseillers municipaux afin de déterminer les membres et l'organisation du bureau de vote pour le second tour des législatives partielles, ainsi que pour le premier tour des élections départementales et régionales (pour lesquelles le Président et le secrétaire pourront être « mutualisés »).

Les 2 bureaux de vote seront installés dans la salle de la Tuilerie et les scrutins dépouillés l'un après l'autre.

Par ailleurs, Madame GERVES (conseillère départementale) et son binôme pour les prochaines élections invitent les membres du conseil municipal à une réunion le jeudi 10 juin à 17 h 00 – salle de la Tuilerie.

Syndicat Mixte de Transport Scolaire (S.M.T.S.)

Monsieur SAVARY indique qu'un nouveau bureau a été élu lors de la dernière séance du 17 mai (dont il est dorénavant membre du bureau).

Il précise notamment qu'un groupe de travail a été constitué afin d'étudier la possible dissolution de celui-ci (étude des avantages et inconvénients) avant d'assurer une présentation de celle-ci auprès des Maires.

Départ à la retraite d'un agent affecté à l'école

Monsieur le Maire rappelle le départ à la retraite d'un agent au 1<sup>er</sup> août prochain et propose d'offrir un cadeau à celui-ci pour l'occasion.

Réorganisation des services extérieurs pour la prochaine rentrée scolaire 2021 / 2022

Le départ à la retraite d'un agent au 1<sup>er</sup> août prochain et la fermeture de classe pour la prochaine rentrée scolaire nécessiteront une nouvelle organisation des services extérieurs pour la prochaine rentrée scolaire.

Comme énoncé précédemment, tous ces éléments seront approuvés lors de la prochaine séance.

Temps de travail d'un agent – service administratif

Monsieur le Maire rappelle qu'un agent contractuel a été embauché afin de pallier l'absence d'un agent titulaire, à temps partiel (80%), en congé de maladie ordinaire depuis septembre 2020 (demande d'attribution d'un congé de longue maladie en cours d'instruction).

Compte tenu des divers dossiers en cours et à venir, ainsi que de l'accord préalable de l'agent contractuel, Monsieur le Maire sollicite l'approbation des membres du conseil municipal pour augmenter son temps de travail hebdomadaire.

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité.

C.C.L.S.T. / commission « mutualisation »

Monsieur SAVARY mentionne qu'il ressort de l'étude préalable que cette commission ne dispose pas des ressources nécessaires pour porter les divers projets recensés.

Néanmoins, une réflexion quant à l'harmonisation des contrôles techniques des bâtiments va être menée.

C.C.L.S.T. / fonctionnement des commissions

Monsieur le Maire précise que les mouvements de personnels au niveau des différentes directions impactent les réunions des commissions.

C.C.L.S.T. / Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.o.T.)

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale de Loches Sud Touraine a été arrêté le 6 mai en conseil communautaire.

Les communes appartenant au périmètre du S.C.o.T. pourront émettre un avis ultérieur sur le projet, par délibération.

Cette consultation devrait avoir lieu entre juin et septembre.

Les dates précises seront confirmées lors de l'envoi du dossier complet pour consultation.

***La séance est clôturée à 21 h 40.***

***Date du prochain conseil municipal : mercredi 07 juillet 2021 à 20 h 00***

